

Parcelles AK 243 et 248  
(51 m<sup>2</sup>) MAYOL  
92 rue de la Rivière

Parcelle communale  
AK 250 ( 9m<sup>2</sup>)

Echange de parcelles  
pour régularisation.  
Prise en charge des frais  
de notaire au vu de la  
différence de surface.

Délibération passée le 17  
septembre 2025.

